

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 11

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans aucun doute, la conférence a fait un excellent travail et l'on peut dire qu'elle a obtenu tous les résultats qui peuvent l'être dans les circonstances présentes. Les gouvernements et les industriels ont maintenant le devoir de s'inspirer des normes établies par le règlement-type. Quant aux syndicats, ils ont pour tâche — tâche difficile entre toutes — de veiller à ce qu'une partie aussi grande que possible de ces normes passent dans la législation sur la protection du travail et la prévention des accidents.

Errata

Un fâcheux mastic s'est glissé dans l'article « Les fédérations syndicales suisses », paru dans notre numéro d'octobre. Dans les augmentations d'effectifs mentionnées à la page 296, il faut lire 10,4 % pour la Fédération suisse des relieurs et cartonniers et 8,1 % pour la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement.

Pour réparer les inversions de chiffres dans le premier tableau de la page 303, nous jugeons préférable de le reproduire au complet.

Union fédérative du personnel des administrations et entreprises de transports

	Nombre des membres	
	1946	1947
* Fédération suisse des cheminots ¹	38 992	40 938
* Fédération suisse du personnel des services publics	27 498	29 615
* Fédération suisse des employés des P.T.T. ¹ . . .	10 395	11 339
* Société suisse des fonctionnaires postaux ¹ . . .	3 885	4 007
* Société suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones ¹	2 106	2 182
* Fédération suisse des ouvriers sur métaux et hor- logers (groupe fabrique d'armes et de munitions)	1 300	1 200
* Fédération suisse des employés des douanes ¹ . .	2 489	2 608
Fédération des fonctionnaires de l'administration fédérale centrale	4 036	4 152
Association suisse des fonctionnaires des douanes .	856	858
Société suisse des buralistes postaux	2 850	2 947
	94 407	99 846
* Organisations affiliées à l'U.S.S.	86 665	91 889
Organisations non affiliées à l'U.S.S.	7 742	7 957

¹ Sans les pensionnés.

Dans le second tableau de cette même page 303, les deuxième et troisième lignes de texte sont à inverser, les chiffres restant dans leur position, ce qui donne:

Association suisse des contremaîtres	8 294	8 691
Union Helvétia	8 388	8 817